

L'efficacité de la formation des travailleurs déplacés ayant une longue ancienneté professionnelle préalable*

Stephen RG Jones
Université McMaster

Janvier 2012

Résumé

Les travailleurs déplacés possédant une longue ancienneté professionnelle ont souvent des difficultés à retrouver un nouvel emploi et subissent en général une baisse de revenus lorsqu'ils en trouvent un. Ces pertes importantes et persistantes peuvent facilement dépasser les pertes transitoires de la période de chômage initiale. La réponse officielle à ces problèmes de long terme s'est concentrée sur l'éducation, la formation et le perfectionnement. La présente recherche examine et évalue plusieurs des stratégies déjà employées pour déterminer l'efficacité de la formation, en utilisant les résultats d'expériences pratiques et le travail économétrique en se basant sur des données non expérimentales.

Les conclusions de cette importante entreprise de recherche ne sont pas très encourageantes. Les données expérimentales et non expérimentales montrent toutes deux que les retours à la formation des travailleurs déplacés sont faibles, certainement inférieurs aux retours (bien documentés) aux études scolaires qui se situent entre 6 et 9 %. En matière de comparaison avantages-coûts, la preuve n'est pas apportée que la formation profite à la plupart des travailleurs déplacés.

Les mesures de rechange pour compenser les perdants en rajustement économique peuvent inclure une protection d'assurance-emploi modifiée ou élargie, sans aucun lien nécessaire vers des dépenses en formation, et peut-être la prise en compte de politiques alternatives, telles que des prestations d'assurance-salaire. Comme il semble prouvé que les programmes de formation pour travailleurs déplacés ne fournissent que des promesses limitées, il est important de rechercher d'autres moyens innovateurs de garantir que les coûts de la restructuration économique ne se concentrent pas de façon disproportionnée sur un petit groupe isolé.

Mots-clés : adaptation au marché du travail, formation, travailleurs déplacés

Codes JEL : J60, J63, J63, J65, J68

* Rapport préparé pour le Groupe de travail sur l'assurance-emploi du Centre Mowat <http://www.mowateitaskforce.ca>. Tous mes remerciements à Arthur Sweetman et Keith Banting, participants à l'atelier de Mowat sur l'a.-e., et à deux réviseurs anonymes pour leurs commentaires avisés.